

Question



Rosalie Corne à Eli Zémoi



Est-ce que ma maison a été construite en zone inondable?

Question



Rosalie Corne à l'assemblée

Si une tempête arrive, comment je fais, moi, pour quitter ma maison au plus vite, je vis seule, et je me déplace difficilement.

Réponse



Eli Zémoi à Rosalie Corne



« Est-ce que ma maison a été construite en zone inondable? »

La résidence des mollières a été construite en 1998, à cette époque les zones inondables ont été repéré sur la commune donc ce n'est pas un endroit qui risque d'être inondé.

Réponse



François Cendrais à Rosalie Corne



« Si une tempête arrive, comment je fais, moi, pour quitter ma maison au plus vite, je vis seule, et je me déplace difficilement. »

Je suis sapeur pompier Mme Corne, en cas de fortes intempéries les secours sont organisés.

Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
réponse



Adapthoosa

Relance
réponse



Question



à



Clara Vane

Hippolyte
Hique

Vais-je devoir fermer mon camping et licencier mes 10 salariés qui vivent ici?

Question



à



Pascal Amite

Hippolyte
Hique

Mais comment est-ce possible de construire à cet endroit? Je n'ai pas eu l'information que ma maison était sur une zone inondable?

Réponse



à



Hippolyte
Hique

Clara Vane

« Vais-je devoir fermer mon camping et licencier mes 10 salariés qui vivent ici? »

Nous pouvons vous proposer de vous installer ailleurs, il reste des zones constructibles près de la résidence Vive le Haut.

Réponse



à



Hippolyte
Hique

Pascal Amite

« Mais comment est-ce possible de construire à cet endroit? Je n'ai pas eu l'information que ma maison était sur une zone inondable? »

La cité DUMARAIS a été construite en 1980, donc bien avant qu'il existe tous ces documents qui repèrent les zones inondables.

Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
réponse



Adapthoosa

Relance
réponse



Question



Hippolyte Hique à l'assemblée

Si le paysage se dégrade à cause des tempêtes et à des murs de béton, ma ville risque de perdre ses 5 feuilles du label tourisme vert?

Question



Gérard Hant à l'assemblée

Quand vous parlez de changement climatique, est ce pour cela que certains poissons ne côtoient plus la Baie?

Réponse



à



Gautran Donné

Hippolyte
Hique

« Si le paysage se dégrade à cause des tempêtes et à des murs de béton, ma ville risque de perdre ses 5 feuilles du label tourisme vert? »

Je fais parti du jury qui accorde ce label et il est vrai que les paysages naturels ont un rôle important pour l'obtenir

Réponse



à



François
Cendrais

Gérard
Hant

« Quand vous parlez de changement climatique, est ce pour cela que certains poissons ne côtoient plus la Baie? »

Moi je dirais plutôt que c'est à cause des phoques!!!!

Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
réponse



Adapthoosa

Relance
réponse



Question



à



Clara Vane

Hippolyte
Hique

Vais-je devoir fermer mon camping et licencier mes 10 salariés qui vivent ici?

Question



à



Pascal Amite

Hippolyte
Hique

Mais comment est-ce possible de construire à cet endroit? Je n'ai pas eu l'information que ma maison était sur une zone inondable?

Réponse



à



Hippolyte
Hique

Clara Vane

« Vais-je devoir fermer mon camping et licencier mes 10 salariés qui vivent ici? »

Nous pouvons vous proposer de vous installer ailleurs, il reste des zones constructibles près de la résidence Vive le Haut.

Réponse



à



Hippolyte
Hique

Pascal
Amite

« Mais comment est-ce possible de construire à cet endroit? Je n'ai pas eu l'information que ma maison était sur une zone inondable? »

La cité DUMARAIS a été construite en 1980, donc bien avant qu'il existe tous ces documents qui repèrent les zones inondables.

Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
réponse



Adapthoosa

Relance
réponse



Question



à



Clara Vane

Gautran Donné

Et si mon camping déménage, vous allez continuer à venir avec vos camarades?

Question



Pascal Amite à l'assemblée

Ca n'existe pas le changement climatique!

Réponse



à



Gautran Donné

Clara Vane

« Et si mon camping déménage, vous allez continuer à venir avec vos camarades? »

Si votre camping reste proche du sentier des Mollières, bien sûr que je continuerais à venir.

Réponse



à



Jean-Marie Time

Pascal Amite

« Ca n'existe pas le changement climatique! »

Cela fait plus de quarante ans que je relève les températures et la météo chaque jour, et je peux vous dire que les températures moyennes ont augmentées ainsi que le nombre de tempêtes et de fortes pluies.

Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
réponse



Adapthoosa

Relance
réponse



Question



François
Cendrais à l'assemblée

J'ai plusieurs hutte dans les mollières,
je vais pouvoir en reconstruire
ailleurs si celles si sont sous l'eau?

Question

Réponse



Eli Zémoi

à



François
Cendrais

« J'ai plusieurs hutte dans les
mollières, je vais pouvoir en
reconstruire ailleurs si celles si sont
sous l'eau? »

Venez plutôt chasser en plaine, au
moins nous n'aurons pas de
problème d'inondations dans les
terres!!!

Réponse

Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
question



Adapthoosa

Relance
réponse



Adapthoosa

Relance
réponse

